

# COMPTES SEMESTRIELS

## 30 JUIN 2018

### ORES ASSETS scrI

#### Bilan ORES ASSETS au 30/06/2018

ACTIF	30/06/2018	31/12/2017	Evolution
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>	<b>3.660.483.116,57</b>	<b>3.585.266.886,03</b>	<b>75.216.230,54</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>54.535.004,80</b>	<b>48.071.300,65</b>	<b>6.463.704,15</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3.605.289.608,73</b>	<b>3.536.535.867,34</b>	<b>68.753.741,39</b>
Terrains et constructions	98.458.222,39	93.710.434,52	4.747.787,87
Installations, machines et outillage	3.475.829.337,14	3.410.764.088,78	65.065.248,36
Mobilier et matériel roulant	30.349.624,95	31.396.403,88	-1.046.778,93
Autres immobilisations corporelles	652.424,25	664.940,16	-12.515,91
<b>Immobilisations financières</b>	<b>658.503,04</b>	<b>659.718,04</b>	<b>-1.215,00</b>
Entreprises liées	456.258,00	456.258,00	0,00
<i>Participations</i>	<i>456.258,00</i>	<i>456.258,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Créances</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Autres immobilisations financières	202.245,04	203.460,04	-1.215,00
<i>Actions et parts</i>	<i>16.891,92</i>	<i>16.891,92</i>	<i>0,00</i>
<i>Créances et cautionnements en numéraire</i>	<i>185.353,12</i>	<i>186.568,12</i>	<i>-1.215,00</i>
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>386.509.410,10</b>	<b>391.248.520,86</b>	<b>-4.739.110,76</b>
<b>Créances à plus d'un an</b>	<b>4.568.243,73</b>	<b>2.298.863,29</b>	<b>2.269.380,44</b>
Créances commerciales	0,00	0,00	0,00
Autres créances	4.568.243,73	2.298.863,29	2.269.380,44
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>	<b>11.615.398,89</b>	<b>11.563.831,50</b>	<b>51.567,39</b>
Commandes en cours d'exécution	11.615.398,89	11.563.831,50	51.567,39
<b>Créances à un an au plus</b>	<b>187.547.681,72</b>	<b>162.760.327,19</b>	<b>24.787.354,53</b>
Créances commerciales	154.394.576,12	156.737.454,55	-2.342.878,43
Autres créances	33.153.105,60	6.022.872,64	27.130.232,96
<b>Placements de trésorerie</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Actions propres	0,00	0,00	0,00
Autres placements	0,00	0,00	0,00
<b>Valeurs disponibles</b>	<b>512.196,03</b>	<b>9.874.998,28</b>	<b>-9.362.802,25</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>182.265.889,73</b>	<b>204.750.500,60</b>	<b>-22.484.610,87</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>4.046.992.526,67</b>	<b>3.976.515.406,89</b>	<b>70.477.119,78</b>

PASSIF	30/06/2018	31/12/2017	Evolution
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1.674.881.969,21</b>	<b>1.599.269.233,84</b>	<b>75.612.735,37</b>
<b>Capital</b>	<b>713.615.078,33</b>	<b>712.256.695,93</b>	<b>1.358.382,40</b>
Capital souscrit	713.615.078,33	712.256.695,93	1.358.382,40
Capital non appelé	0,00	0,00	0,00
<b>Plus-values de réévaluation</b>	<b>539.088.370,98</b>	<b>542.461.733,07</b>	<b>-3.373.362,09</b>
<b>Réserves</b>	<b>369.937.692,57</b>	<b>344.550.804,84</b>	<b>25.386.887,73</b>
Réserve légale	368.419,80	366.819,18	1.600,62
Réserves indisponibles	237.470.664,41	217.740.860,65	19.729.803,76
<i>Autres</i>	<i>237.470.664,41</i>	<i>217.740.860,65</i>	<i>19.729.803,76</i>
Réserves immunisées	1.488.000,00	1.488.000,00	0,00
Réserves disponibles	130.610.608,36	124.955.125,01	5.655.483,35
<b>Résultat de la période</b>	<b>52.240.827,33</b>	<b>0,00</b>	<b>52.240.827,33</b>
<b>PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES</b>	<b>25.331.479,67</b>	<b>25.331.479,67</b>	<b>0,00</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>25.331.479,67</b>	<b>25.331.479,67</b>	<b>0,00</b>
Obligations environnementales	5.788.933,01	5.788.933,01	0,00
Autres risques et charges	19.542.546,66	19.542.546,66	0,00
<b>Impôts différés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DETTES</b>	<b>2.346.779.077,79</b>	<b>2.351.914.693,38</b>	<b>-5.135.615,59</b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	<b>2.010.715.971,04</b>	<b>2.010.710.971,04</b>	<b>5.000,00</b>
Dettes financières	2.010.683.971,04	2.010.683.971,04	0,00
<i>Etablissements de crédit</i>	<i>785.448.256,74</i>	<i>785.448.256,74</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres emprunts</i>	<i>1.225.235.714,30</i>	<i>1.225.235.714,30</i>	<i>0,00</i>
Autres dettes	32.000,00	27.000,00	5.000,00
<b>Dettes à un an au plus</b>	<b>256.220.317,21</b>	<b>290.474.762,54</b>	<b>-34.254.445,33</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	91.795.289,79	94.731.597,74	-2.936.307,95
Dettes financières	0,00	0,00	0,00
<i>Autres emprunts</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Dettes commerciales	96.920.052,72	122.237.137,88	-25.317.085,16
<i>Fournisseurs</i>	<i>96.920.052,72</i>	<i>122.237.137,88</i>	<i>-25.317.085,16</i>
Acomptes reçus sur commandes	25.131.902,67	25.528.812,00	-396.909,33
Dettes fiscales, salariales et sociales	38.816.517,29	4.903.201,66	33.913.315,63
<i>Impôts</i>	<i>38.816.517,29</i>	<i>4.903.201,66</i>	<i>33.913.315,63</i>
Autres dettes	3.556.554,74	43.074.013,26	-39.517.458,52
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>79.842.789,54</b>	<b>50.728.959,80</b>	<b>29.113.829,74</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>4.046.992.526,67</b>	<b>3.976.515.406,89</b>	<b>70.477.119,78</b>

## Compte de résultats ORES Assets au 30.06.2018

	06/2018	06/2017	Ecart
<b>Ventes et prestations</b>	<b>560.788.095,87</b>	<b>558.767.992,34</b>	<b>2.020.103,53</b>
Chiffre d'affaires	547.391.473,31	543.472.228,91	3.919.244,40
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution : augmentation (réduction)	51.567,39	1.258.434,15	-1.206.866,76
Production immobilisée	0,00	0,00	0,00
Autres produits d'exploitation	13.345.055,17	14.037.329,28	-692.274,11
Produits d'exploitation non récurrents	0,00	0,00	0,00
<b>Coût des ventes et des prestations</b>	<b>-457.735.815,01</b>	<b>-454.088.117,20</b>	<b>-3.647.697,81</b>
Approvisionnements et marchandises	-5.652.706,93	-6.066.492,64	413.785,71
<i>Achats</i>	-5.652.706,93	-6.066.492,64	413.785,71
<i>Stocks: réduction (augmentation)</i>	0,00	0,00	0,00
Services et bien divers	-363.267.081,45	-365.014.829,92	1.747.748,47
Rémunérations, charges sociales et pensions	0,00	0,00	0,00
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	-75.093.478,69	-70.468.529,26	-4.624.949,43
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	-2.324.902,46	-2.876.603,49	551.701,03
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	0,00	137.000,00	-137.000,00
Autres charges d'exploitation	-11.397.645,48	-9.798.661,89	-1.598.983,59
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	0,00	0,00	0,00
Charges d'exploitation non récurrentes	0,00	0,00	0,00
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b>	<b>103.052.280,86</b>	<b>104.679.875,14</b>	<b>-1.627.594,28</b>
<b>Produits financiers</b>	<b>182.864,43</b>	<b>87.758,54</b>	<b>95.105,89</b>
Produits financiers récurrents	182.864,43	87.758,54	95.105,89
<i>Produits des immobilisations financières</i>	0,00	0,00	0,00
<i>Produits des actifs circulants</i>	146.606,86	58.151,62	88.455,24
<i>Autres produits financiers</i>	36.257,57	29.606,92	6.650,65
Produits financiers non récurrents	0,00	0,00	0,00
<b>Charges financières</b>	<b>-24.546.601,33</b>	<b>-24.254.660,31</b>	<b>-291.941,02</b>
Charges financières récurrentes	-24.546.601,33	-24.254.660,31	-291.941,02
<i>Charges des dettes</i>	-24.516.487,68	-24.226.654,00	-289.833,68
<i>Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)</i>	0,00	0,00	0,00
<i>Autres charges financières</i>	-30.113,65	-28.006,31	-2.107,34
Charges financières non récurrentes	0,00	0,00	0,00
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b>	<b>78.688.543,96</b>	<b>80.512.973,37</b>	<b>-1.824.429,41</b>
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Transfert aux impôts différés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Impôts sur le résultat</b>	<b>-26.447.716,63</b>	<b>-26.402.772,75</b>	<b>-44.943,88</b>
Impôts	-26.447.716,63	-26.402.772,75	-44.943,88
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	0,00	0,00	0,00
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b>	<b>52.240.827,33</b>	<b>54.110.200,62</b>	<b>-1.869.373,29</b>
<b>Affectation et prélèvements</b>			
- Dotations aux réserves disponibles	0,00	0,00	0,00
- Prélèvements sur réserves disponibles	0,00	0,00	0,00
<b>- Dividendes de l'exercice</b>	<b>52.240.827,33</b>	<b>54.110.200,62</b>	<b>-1.869.373,29</b>

## ORES ASSETS SCRL – COMPTES AU 30.06.2018

### Rapport semestriel

Mesdames, Messieurs,

Conformément au Code des sociétés et à nos statuts, nous avons l'honneur de vous rendre compte de notre gestion durant le premier semestre 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 30/06/2018.

### Commentaires des évènements du premier semestre 2018

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, Chastre, Incourt, Perwez et Villers-la-Ville rejoignent ORES Assets pour la gestion de leurs réseaux de distribution d'électricité. À compter de cette date, les habitants des quatre communes du Brabant wallon – jusqu'ici liées à l'intercommunale PBE – bénéficient du tarif de distribution déjà appliqué par ORES Assets dans 22 autres communes de la Province, ce qui se traduit concrètement pour eux par une baisse d'environ 22% sur la partie « distribution » de leur facture – soit une économie moyenne de 7% sur leur facture globale. Le reprise complète de l'exploitation du réseau électrique des quatre communes par ORES est prévue pour le 1<sup>er</sup> septembre 2018. En outre, au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2018, les discussions sur la reprise de l'exploitation du réseau électrique et de l'éclairage public des localités des communes de Celles, Ellezelles, Comines-Warneton et Mont-de-L'Enclus, actuellement associées à l'intercommunale Gaselwest, se sont poursuivies.

Au cours des six premiers mois de 2018, de nombreux échanges ont eu lieu entre la CWaPE et les équipes d'ORES afin de présenter, justifier, expliquer et argumenter les éléments des propositions de revenus autorisés 2019-2023 déposées le 29 décembre 2017. Ce dialogue constructif a permis à ORES, malgré un premier refus de la CWaPE le 31 mai 2018 pour des motifs essentiellement techniques, de déposer moins d'un mois plus tard une version adaptée des propositions de revenu autorisé. Au début juillet, cette version adaptée a reçu un avis favorable de la CWaPE qui l'a jugée conforme à ses demandes. Le Comité de direction du régulateur l'a approuvée le 28 août 2018. Étant donné cet avis favorable, ORES s'est désistée fin juillet 2018 du recours en annulation introduit devant la Cour d'appel de Liège contre la méthodologie tarifaire 2019-2023 adoptée par la CWaPE le 17 juillet 2017. Le 2<sup>ème</sup> semestre 2018 sera consacré à la préparation de la transposition de ces revenus autorisés en tarifs de distribution et aux discussions à mener avec le régulateur en vue de leur approbation.

Le début du mois de mars 2018 a également coïncidé avec la cérémonie protocolaire de signature des conventions de prêt de 550 M€ entre la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et ORES. Ce montant représente près de 50% des investissements nécessaires pour la maintenance et la modernisation des réseaux de distribution d'ORES pour les cinq prochaines années. Un quart des sommes allouées sera consacré à des projets favorables à l'environnement.

Tout au long du premier semestre, les équipes informatiques et opérationnelles d'ORES ont poursuivi leur collaboration dans les travaux liés à la création d'« Atrias ». Future plate-forme fédérale d'échange de données au sein du marché de l'énergie, Atrias servira à terme de moyen de communication entre les

fournisseurs d'énergie et les gestionnaires de réseau de distribution (GRD) d'une part, et les GRD et les gestionnaires de réseau de transport d'autre part. Plus centralisée, flexible et transparente que les systèmes actuels, la plate-forme Atrias est une réponse aux nouveaux besoins du marché et des clients induits par l'évolution des modes de production et de consommation d'énergie.

Par ailleurs, en tant qu'acteur économique majeur dont les activités sont essentielles pour la collectivité, ORES a initié une réflexion sur sa responsabilité au sein de la société wallonne. Des représentants des différents départements ont identifié les forces et les faiblesses de l'entreprise en matière de gouvernance, de respect des clients, de protection de l'environnement et des droits de l'homme, de relations et conditions de travail, de loyauté des pratiques dans les affaires et enfin d'engagement envers la communauté. Le fruit de cette réflexion a été retranscrit dans le premier rapport « RSE », distribué aux associés après les Assemblées générales du mois de juin et disponible sur le site internet.

Tout au long de ce premier semestre 2018, ORES a ainsi poursuivi sa participation à de nombreux projets ou collaborations liés à la protection de l'environnement. Dans le cadre de l'efficacité énergétique et plus particulièrement de la diminution des consommations d'éclairage public, outre un focus spécial sur les enjeux de l'éclairage public lors du Salon annuel des Mandataires de Marche-en-Famenne, ORES a pris part à différents projets. Le premier s'est terminé le 1<sup>er</sup> mars 2018 avec l'inauguration, par la commune de Lincent, de 325 lampadaires LED, ce qui correspond à la rénovation de la moitié de l'éclairage public communal. Lincent fait office de pionnière dans le contexte de la modernisation du parc d'éclairage public wallon organisée par un Arrêté du Gouvernement wallon datant de novembre 2017. Sur le territoire géré par ORES, quelque 440.000 luminaires vont passer progressivement au LED entre 2020 et 2030. Le deuxième concerne la commune de Flobecq et l'annonce du test d'un système d'éclairage public dans le cadre duquel ORES va installer, gérer pour le compte de la commune et tester l'efficacité et la fiabilité de deux mâts d'éclairage autonomes du réseau et énergétiquement auto-suffisants (via des panneaux photovoltaïques et une mini éolienne intégrés ainsi qu'une batterie de stockage). En ce qui concerne la mobilité durable, ORES soutient la commune de Ham-sur-Heure-Nalinnes, qui a investi dans 17 nouveaux véhicules roulant au gaz naturel (CNG), notamment via l'installation de deux petites stations de recharge lente réservées à ces véhicules. Enfin, on peut souligner les résultats encourageants de la campagne de promotion du gaz naturel menée par ORES. Au cours des six premiers mois de l'année, 1.740 clients domiciliés le long du réseau de distribution existant ont décidé d'opter pour le gaz naturel comme énergie de chauffage/cuisine.

La digitalisation des activités du Groupe s'est également poursuivie. Elle se traduit notamment par l'amélioration des contenus et des modes d'interaction proposés aux clients sur le site internet, avec un impact positif sur le service. C'est ainsi qu'un nouveau portail d'encodage des index de consommation d'électricité et de gaz naturel a été mis en ligne sur ores.be. Plus convivial et plus simple, il améliore l'expérience utilisateur des clients, qui peuvent désormais aussi encoder leur index depuis un smartphone ou une tablette. De même, de nouveaux contenus didactiques ont été ajoutés, tels que des animations pour mieux comprendre la facture d'électricité ou encore sur les compteurs bihoraires.

De nouvelles étapes de la transformation dans laquelle le Groupe s'est engagé ont également été franchies au cours de ce premier semestre 2018, avec la finalisation du plan de transformation ainsi que de la nouvelle gouvernance d'entreprise, cette dernière entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2018.

Le 25 mai 2018 a vu l'entrée en application du Règlement général sur la protection des données (RGPD), qui prévoit un renforcement et une unification des processus de gestion et de conservation des données à caractère personnel au sein de l'Union européenne. ORES, comme toute autre organisation, est

concernée par cette législation. Des projets ont été mis en place dès 2016 et un plan d'actions a été lancé début 2018 pour veiller à la mise en conformité d'ORES avec ce règlement, tant en ce qui concerne les clients que les membres du personnel.

Le 1<sup>er</sup> semestre 2018 a également coïncidé avec un important travail du Parlement wallon portant sur le cadre légal dans lequel le Groupe évolue. En effet, tant le Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD) qui traite entre autres des intercommunales, que les décrets wallons relatifs à l'organisation des marchés régionaux de l'électricité et du gaz ont été revus. Les modifications apportées au CDLD se sont inscrites dans la volonté de la Wallonie d'instaurer une nouvelle gouvernance au sein des intercommunales. Les modifications statutaires relatives à ces nouveaux textes ont été approuvées par les Assemblées générales d'ORES et d'ORES Assets, le 28 juin 2018. Elles ont ainsi notamment instauré un Comité d'audit au sein d'ORES Assets (déjà existant en ORES scrl), limité le nombre d'administrateurs à 20 (contre 30 précédemment), ... Les décrets électricité et gaz ayant été adoptés plus tardivement, les adaptations nécessaires des statuts d'ORES et ORES Assets seront proposées ultérieurement à l'approbation des Assemblées générales. L'objectif des modifications est également de réformer en profondeur la structure, la gouvernance et le rôle des gestionnaires de réseaux de distribution.

Il importe également de relever que le Parlement wallon a rendu, le 25 janvier 2018, ses conclusions suite à l'enquête menée sur le rachat par les communes des parts qu'Electrabel détenait dans le capital d'ORES. Les analyses, réalisées par l'administration des Pouvoirs locaux (DGO5), l'administration de l'Énergie (DGO4), la cellule d'informations financières wallonne (CIF) et le régulateur du marché wallon (CWaPE) relèvent qu'aucun élément ne met en doute la régularité de l'opération réalisée. Chargé d'une information judiciaire à ce sujet, le Parquet de Nivelles a confirmé ces conclusions quelques mois plus tard en classant le dossier sans suite.

Enfin, les Assemblées générales d'ORES scrl et d'ORES Assets ont également approuvé les comptes 2017, le paiement des dividendes d'ORES Assets tels que proposés par le Conseil d'administration, ainsi que la nouvelle réforme de la gouvernance. Les dividendes versés aux associés pour 2017 s'élèvent à 105,5 M€, hors redevance de voirie.

Commentaires sur les comptes semestriels en vue d'exposer d'une manière fidèle l'évolution des affaires et la situation de la société :

<b>EVOLUTION DES RESULTATS</b>	<b>06/2018</b>	<b>06/2017</b>	<b>Ecart</b>
<i>Ventes et prestations</i>	560.788.095,87	558.767.992,34	2.020.103,53
<i>Coût des ventes et des prestations</i>	-457.735.815,01	-454.088.117,20	-3.647.697,81
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b>	<b>103.052.280,86</b>	<b>104.679.875,14</b>	<b>-1.627.594,28</b>
<i>Produits financiers</i>	182.864,43	87.758,54	95.105,89
<i>Charges financières</i>	-24.546.601,33	-24.254.660,31	-291.941,02
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b>	<b>78.688.543,96</b>	<b>80.512.973,37</b>	<b>-1.824.429,41</b>
<b>Impôts sur le résultat</b>	<b>-26.447.716,63</b>	<b>-26.402.772,75</b>	<b>-44.943,88</b>
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b>	<b>52.240.827,33</b>	<b>54.110.200,62</b>	<b>-1.869.373,29</b>

<b>EVOLUTION DES RESULTATS PAR ACTIVITE</b>	<b>06/2018</b>	<b>06/2017</b>	<b>Ecart</b>
Gestion des réseaux d'électricité	34.998.642,53	37.138.652,02	-2.140.009,49
Gestion des réseaux de gaz	17.079.494,33	16.823.985,73	255.508,60
Autres activités	162.690,47	147.562,87	15.127,60
<b>RESULTATS TOTAUX</b>	<b>52.240.827,33</b>	<b>54.110.200,62</b>	<b>-1.869.373,29</b>

<b>EVOLUTION DES RESULTATS PAR SECTEURS</b>	<b>06/2018</b>	<b>06/2017</b>	<b>Ecart</b>
Namur électricité	6.508.971,90	8.885.640,18	-2.376.668,28
Namur gaz	1.244.828,81	1.369.277,05	-124.448,24
Hainaut électricité	13.608.806,35	11.586.368,42	2.022.437,93
Hainaut gaz	10.176.545,82	11.004.460,92	-827.915,10
Est électricité	1.817.243,31	1.717.994,62	99.248,69
Luxembourg électricité	5.769.565,17	7.306.101,24	-1.536.536,07
Luxembourg gaz	579.115,90	576.738,94	2.376,96
Verviers électricité	2.271.101,16	1.948.267,54	322.833,62
Brabant Wallon électricité	3.296.049,01	4.335.200,57	-1.039.151,56
Brabant Wallon gaz	4.108.773,37	3.150.510,36	958.263,01
Mouscron électricité	945.920,65	796.636,20	149.284,45
Mouscron gaz	654.409,46	514.866,84	139.542,62
Commun électricité	930.813,12	692.005,88	238.807,24
Commun gaz	328.683,30	226.131,86	102.551,44
<b>RESULTATS TOTAUX</b>	<b>52.240.827,33</b>	<b>54.110.200,62</b>	<b>-1.869.373,29</b>

## 1. RÉSULTATS ANALYTIQUES

a) Remarque générale concernant les résultats des activités « Gestion réseaux » pour le premier semestre 2018

La REMCI (*Rémunération Equitable Moyenne des Capitaux Investis ou Marge Equitable*) s'élève, pour l'ensemble des secteurs d'ORES Assets, en juin 2018 à :

- Électricité : 29.855 k€ c/ 29.111 k€ soit -0,6%
- Gaz : 15.652 k€ c/ 15.032 k€ soit + 4,1 %

Par rapport à fin juin 2017, le taux de rémunération (*taux OLO 10 ans moyen + 70 points base*) appliqué à la RAB secondaire est en légère augmentation (0,8311 % c/ 0,7664 %). Pour rappel, le taux de rémunération appliqué à la RAB primaire est figé au niveau du taux OLO moyen 10 ans de 2013 soit 2,43 %.

Tous secteurs confondus, les écarts sur coûts contrôlables 2018 à fin juin (Bonus / Malus) sont favorables aux associés à la fois en électricité et en gaz et ils s'élèvent à :

- Électricité : + 5.143 k€ contre 8.028 k€ en juin 2017
- Gaz : + 2.693 k€ contre 1.791 k€ en juin 2017

En électricité, globalement, un passif régulateur de 24.432 k€ a été comptabilisé à fin juin 2018. En gaz, un passif régulateur a également été comptabilisé pour 30.263 k€. Notons que la situation existant à fin juin 2018 ne présage en rien de celle qui prévaudra en fin d'exercice 2018.

En 2018, comme en 2017, un acompte de 20 % des actifs / passifs régulatoires de la période 2008 à 2014 peut être récupéré / doit être restitué via les tarifs (contre 10 % en 2016 et en 2015 pour la période 2008 à 2013). A fin juin 2018, après comptabilisation des actifs / passifs régulatoires du 1<sup>er</sup> semestre 2018, le cumul des actifs et passifs régulatoires tous secteurs confondus des exercices 2008 à fin juin 2018 est le suivant :

- Électricité : actif régulateur de 31.588 k€
- Gaz : passif régulateur de 29.934 k€

b) Tous secteurs confondus, le résultat « Électricité » s'élève à fin juin 2018 à 35.148 k€ contre 37.268 k€ à fin juin 2017. Le résultat de l'activité « Gestion réseaux » est constitué :

- De produits (437.965 k€ c/ 433.558 k€) tels que :
  - Les redevances de transit facturées : elles s'élèvent à 466.732 k€ en 2018 contre 458.765 k€ en 2017 et comprennent la RTNR (*redevance transit non relevée*)
  - Les quantités transportées et facturées augmentent de 2,60 %
  - Les actifs/passifs régulatoires de juin et l'extourne de l'acompte récupéré ou restitué en 2018 :
    - en 2018 : 28.767 k€ (*passif régulateur*)
    - en 2017 : 25.207 k€ (*passif régulateur*)
- De frais d'exploitation (402.966 k€ c/ 396.419 k€) en augmentation de 6.547 k€ par rapport à l'exercice 2017. Ils sont constitués de coûts contrôlables qui s'élèvent à 76.776 k€ en augmentation de 2.885 k€ et de coûts non contrôlables d'un montant de 326.191 k€ en augmentation de 3.663 k€.

Les coûts contrôlables comprennent les coûts de distribution et de gestion du réseau, les frais d'entretien de l'infrastructure ainsi que les coûts de l'activité de « Mesures et comptage » ; ils comprennent

également l'amortissement du surpris ainsi que l'amortissement des coûts de développement activés. A fin juin 2018, les coûts des dossiers augmentent de 2.008 k€ par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2017. Le coût de l'activité « Mesures et comptages » augmente de 622 k€.

Pour ce qui concerne les coûts non contrôlables, citons les évolutions suivantes :

- L'utilisation du réseau de transport (*redevance Elia*) en hausse de 2.737 k€ (182.231 k€ en juin 2018) soit + 1.5 %
- Le coût des OSP (*obligations de service public*) en augmentation de 977 k€
- Les charges de pension non capitalisées en baisse de 1.705 k€ (*conséquence de l'externalisation des rentes*)
- La redevance de voirie électricité en hausse de 394 k€
- Le solde de réconciliation en hausse de 978 k€
- Les amortissements sont en hausse de 3.131 k€
- Le résultat financier se dégrade de 1.037 k€
- Le coût de la compensation des pertes en baisse de 4.885 k€
- La réduction de valeur sur la mise en liquidation d'un fournisseur d'énergie de 957 k€

c) Tous secteurs confondus, le résultat « Gaz » s'élève à fin juin 2018 à 17.092 k€ contre 16.842 k€ à fin juin 2017. Le résultat de l'activité « Gestion des réseaux » est constitué :

- De produits (93.215 k€ c/ 92.675 k€) tels que :
  - Les redevances de transit facturées : elles s'élèvent à 130.159 k€ en 2018 contre 128.342k€ en 2017 et comprennent la RTNR
  - Les quantités transportées et facturées augmentent de 0,64 % par rapport à juin 2017
  - Les actifs/passifs régulatoires de juin et l'extourne de l'acompte récupéré ou restitué en 2018 :
    - en 2018 : 36.944 k€ (*passif régulateur*)
    - en 2017 : 35.667 k€ (*passif régulateur*)
- De frais d'exploitation (76.135 k€ c/ 75.851 k€) en hausse de 284 k€ par rapport à l'exercice 2017. Ils sont constitués de coûts contrôlables qui s'élèvent à 20.403 k€ en diminution de 1.244 k€ et de coûts non contrôlables d'un montant de 55.733 k€ en hausse de 1.528 k€.

Les coûts contrôlables comprennent les coûts de distribution et de gestion du réseau, les frais d'entretien de l'infrastructure, ainsi que les coûts de l'activité « Mesures et comptages » ; ils comprennent également l'amortissement du surpris ainsi que l'amortissement des coûts de développement activés. A fin juin 2018, les coûts d'entretien du réseau diminuent de 2.791 k€ par rapport à fin juin 2017 alors que le coût de l'activité « Mesures et comptages » augmente de 631 k€ et les coûts des dossiers augmentent de 891 k€.

En ce qui concerne les coûts non contrôlables, citons les évolutions suivantes :

- Le coût des OSP en baisse de 449 k€
- La redevance de voirie gaz en hausse de 661 k€
- Les amortissements sont en hausse de 1.504 k€
- Le résultat financier se dégrade de 152 k€
- Les charges de pensions non capitalisées sont en diminution de 373 k€ (*conséquence de l'externalisation des rentes*)

### **3. ÉVOLUTIONS BILANTAIRES**

Le total bilantaire s'élève à 4.046.993 k€ à fin juin 2018 contre 3.976.515 k€ au 31 décembre 2017.

#### **a) Actif**

Les immobilisations incorporelles concernent principalement des dépenses en matière de projets informatiques. Elles sont amorties au taux de 20%. Leur valeur comptable à fin juin 2018 est de 54.535 k€.

Les immobilisations corporelles s'élèvent à 3.605.290 k€ à fin juin 2018 par rapport à 3.536.536 k€ en 2017 (+68.754 k€). Cette évolution s'explique notamment par les nouveaux investissements nets du premier semestre (107.193 k€), par la reprise du réseau des quatre communes anciennement attaché à l'intercommunale PBE (29.570 k€) ainsi que par les amortissements pratiqués sur les immobilisés et sur la plus-value à fin juin 2018 pour 68.009 k€.

En ce qui concerne les immobilisations financières, ORES Assets détient 2.452 parts d'ORES scrl, 7 parts de Laborelec et 2.400 parts d'Igretec.

Les stocks et commandes en cours d'exécution (11.615 k€) sont composés des travaux en cours pour compte des particuliers et des communes.

Les créances commerciales s'élèvent à fin juin 2018 à 154.395 k€ contre 156.737 k€ au 31/12/2017. Ces créances commerciales se composent notamment des créances vis-à-vis des fournisseurs d'énergie dans le cadre de la facturation des redevances de transit, ainsi que des créances envers la clientèle protégée et « fournisseur X ».

La rubrique « autres créances » comprend principalement les créances relatives aux dégâts aux réseaux occasionnés par des tiers et celle relative à l'impôt (impôt des sociétés – versements anticipés de 15.000 k€), ainsi que le solde des comptes courant avec ORES scrl (14.396 k€).

Les comptes de régularisation comprennent notamment le solde des capitaux pensions restant à prendre en charge pour un montant de 42.008 k€, la redevance de voirie gaz, les actifs régulateurs pour 63.624 k€, ainsi que la RTNR pour 50.444 k€.

#### **b) Passif**

Le capital souscrit s'élève au 30/06/2018 à 713.615 k€, en hausse de 1.358 k€ par rapport au 31/12/2017 (*reprise des 4 communes de PBE +8K€ parts A, souscription par Finest de 1.500 k€ de parts R et remboursement à la commune d'Aubel de 150 k€ de parts R*).

- Parts A : 460.809 k€
- Parts R : 252.806 k€

La plus-value de réévaluation des immobilisations corporelles s'élevant à 539.088 k€ représente la différence initiale entre la RAB et la valeur comptable de ces mêmes immobilisations. Elle diminue annuellement du montant de l'amortissement au taux de 2%.

Les réserves augmentent suite au transfert en réserves indisponibles de l'amortissement de la plus-value de réévaluation (10.262 k€) et à la reprise des réserves disponibles et indisponibles liées aux communes affiliées anciennement à la PBE (15.125 k€).

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 25.331 k€ à fin juin 2018 montant identique à celui du 31.12.2017.

Les dettes financières à plus d'un an de 2.010.716 k€ sont stables par rapport à fin 2017. Les dettes à long terme représentent les emprunts contractés auprès des établissements de crédit, les garanties déposées par les sociétés de lotissement à rembourser ultérieurement, des montants mis à disposition par ORES scrl.

Les dettes à plus d'un an échéant dans l'année (91.795 k€ au 30 juin 2018) sont constituées par le capital des emprunts Belfius, ING, CBC et BNP Paribas à rembourser en 2018.

Les fournisseurs divers ainsi que les factures à recevoir constituent l'essentiel des dettes commerciales. Ils s'élèvent à 96.920 k€ à fin juin 2018 contre 122.237 k€ à fin décembre 2017.

Les acomptes reçus sur commande (25.132 k€) comprennent les facturations intermédiaires adressées à la clientèle protégée et sous « fournisseur X » (OSP) ainsi que les acomptes de clients pour travaux à effectuer.

Les dettes fiscales, salariales et sociales s'élèvent à 38.817 k€ ; une provision de 28.907 k€ a été constituée pour l'impôt des sociétés, la TVA à payer représente un montant de 8.846 k€ et le précompte mobilier sur dividendes 1.064 k€.

La rubrique « autres dettes » s'élève à 3.557 k€, au 31.12.2017 cette rubrique reprenait le solde des dividendes 2017 à verser aux associés.

Les comptes de régularisation du passif (79.843 k€) sont principalement constitués de la provision relatives aux charges financières (16.617 k€) et des passifs réglementaires comptabilisés pour 61.890 k€.